

Accueil > S'informer > Points d'inform... > Kétamine : risque d'atteintes hépatiques graves lors d'utilisations prolongées et/ou à doses élevées - Point d'Information

Kétamine : risque d'atteintes hépatiques graves lors d'utilisations prolongées et/ou à doses élevées - Point d'Information

20/06/2017



L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a été informée récemment de la survenue de cas d'atteintes hépatiques graves susceptibles d'être liées à l'utilisation répétée et/ou prolongée de kétamine à doses élevées.

Dix cas d'atteintes hépatiques graves, survenus depuis 2014, dont quatre ayant conduit à une transplantation hépatique, ont été déclarés par des professionnels de santé. Il s'agit d'atteintes cholestatiques de type cholangite, susceptibles d'être liées à l'administration de kétamine de façon répétée et/ou prolongée (entre 1 mois et 5 mois de traitement continu) et à des posologies élevées, dans la prise en charge de douleurs rebelles (dépassant 100 mg/j en continu sur plusieurs jours) et lors de la réalisation de soins douloureux (200 à 400 mg/h en 3 à 6 heures) chez des grands brûlés.

Pour rappel, la kétamine est indiquée comme agent anesthésique, seule ou en association avec d'autres anesthésiques. Son usage dans la prise en charge des douleurs rebelles et lors de la réalisation de soins douloureux a fait l'objet, en 2010, de recommandations de bonne pratique publiées par l'Afssaps (ex ANSM), en lien avec les professionnels de santé (accord professionnel). Il est indispensable de respecter les posologies préconisées et de surveiller le bilan hépatique de façon rapprochée lors de telles utilisations.

L'ANSM rappelle que les professionnels de santé doivent déclarer immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament dont ils ont connaissance au centre régional de pharmacovigilance dont ils dépendent géographiquement.

Les patients et les associations agréées de patients peuvent également signaler tout effet indésirable à leur centre régional de pharmacovigilance.

Pour plus d'information : [Déclarer un effet indésirable](#)

Lire aussi

- [Douleur rebelle en situation palliative avancée chez l'adulte – Recommandations de bonne pratique \(14/06/2010\)](#)  (1700 ko)
- [Inscription sur la liste des stupéfiants des préparations injectables à base de kétamine à compter du 24 avril 2017 \(26/01/2017\) - Point d'Information](#)